



**PRÉFET
DE TARN-ET-GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 millions € pour favoriser l'accès de tous à des aliments frais et locaux

Montauban, le 1^{er} février 2021

Pour développer une alimentation de qualité accessible à tous, le Plan de relance soutient le développement de projets locaux permettant l'accès aux produits frais et de qualité, en particulier pour les populations isolées ou modestes. Une enveloppe de 30 millions d'euros est mobilisée.

Cette mesure, **destinée à un public précaire et/ou isolé**, vise à soutenir les initiatives qui, par exemple, vont permettre de développer la création de magasins de producteurs dans des zones isolées, l'organisation de marchés solidaires etc...

Elle est destinée aux projets locaux, et est dotée d'une enveloppe de 120 000 € pour le département de Tarn-et-Garonne. Les trois thèmes principaux sont les suivants :

- Le soutien aux producteurs ayant des démarches collectives de structuration de l'approvisionnement en produits locaux et de qualité (investissements de conditionnement, stockage, transport...);
- Le soutien aux associations /start-up / TPE / PME, communes et intercommunalités ayant des projets de mise à disposition d'une alimentation de qualité pour tous (ouverture de locaux, matériel de livraison...);
- Le soutien aux initiatives de développement des commerces solidaires ambulants destinées en particulier aux personnes isolées ou modestes.

Les dossiers de candidature seront prochainement disponibles sur le site de la préfecture de Tarn-et-Garonne. La demande de subvention est à déposer auprès de la direction départementale des territoires.

Liens utiles et contact :

- lien vers l'appel à projets national : <https://agriculture.gouv.fr/beneficiez-des-mesures-france-relance-transition-agricole-alimentation-et-foret> ;

- site internet de la préfecture de Tarn-et-Garonne : <https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/FranceRelance>

Vous pouvez également contacter la direction départementale des territoires (DDT), par mail à : ddt-sea@tarn-et-garonne.gouv.fr, en précisant « alimentation locale et solidaire » dans l'objet de votre mail.